VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 13 JUIN 1917 — No. 33

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne ..... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

A OTTAWA

Sir Robert Borden a déposé devant les Communes, lundi, son projet de loi de conscription.

Le bill pourvoit à une levée de 100,000, qui seront choisis dans 10 classes appelées les unes à la suite des autres, selon qu'il sera besoin.

Hommes non mariés

Classe 1—Ceux qui ayant atteint l'âge de 20 ans ne sont pas nés avant 1894, ne sont pas mariés ou sont veufs, mais n'ont pas d'enfants.

Classe 2—Ceux qui étant nés entre les années 1889 et 1893, toutes deux inclusivement, ne sont pas mariés ou sont veufs, mais n'ont pas d'enfants.

Classe 3—Ceux qui étant nés entres les années 1883 et 1888, toutes deux inclusivement, ne sont pas mariés ou sont veufs, mais n'ont pas d'enfants.

Hommes mariés

Class 4—Ceux qui ayant atteint l'âge de 20 ans, nê sont pas nés avant l'année 1894, sont mariés ou veufs et ont un ou plusieurs enfants.

Classe 5—Ceux qui étant nés entre les années 1889 et 1893, toutes deux inclusivement, sont mariés ou veufs et ont un ou plusieurs enfants.

Classe 6—Ceux qui étant nés entres les années 1883 et 1888 toutes deux inclusivement, son mariés ou veufs et ont un ou plusieurs enfants.

Classe 7—Ceux qui étant nés entre les années 1876 et 1882, toutes deux inclusivement, ne sont pas mariés, ou sont veufs sans enfant ou enfants.

Classe 8—Ceux qui étant nés entre les années 1876 et 1882, toutes deux inclusivement, sont mariés ou sont veufs, avec un ou plusieurs enfants.

Classe 9—Ceux qui étant nés entre les années 1872 et 1875, toutes deux inclusivement, ne sont pas mariés ou sont veufs mais n'ont pas d'enfants.

Classe 10—Ceux qui étant nés entre les années 1872 et 1875, toutes deux inclusivement, sont mariés, ou veufs, ayant un ou plusieurs enfants.

Le bill sera examiné en deuxième lecture vendredi. On en connaîtra donc bientôt les détails. Cependant on s'attend à ce que la loi subisse plusieurs transformations aux mains des deux chambres.

Sir Wilfrid Laurier, qui a cru devoir refuser de faire partie d'un cabinet de coalition, se prononce contre le principe de la conscription.

L'Hon. M. Patenaude à remis son portefeuille au premier-ministre. Les Hon. MM. Blondin et Sévigny déclarent vouloir rester à leur poste.

De certaines paroles prononcées par Sir Robert Borden, hier, on peut inférer que l'électorat canadien sera probablement appelé à donner son avis avant que la loi ne soit mise en force.

EN GRECE

A la demande de M. Jonnart, plénipotentiaire français représentant la France, l'Angleterre et la Russie, le roi de Grèce Constantin abdiqué la couronne en faveur de son second fils le prince Alexandre. Le nouveau roi est favorable aux puissances de l'Entente.

DANS L'ALBERTA

Le gouvernement Sifton sort des élections générales tenues le 7 juin avec une forte majorité. Les principaux député canadiens-français réélus sont: l'Hon. M. Gariépy, ministre des affaires municipales; l'Hon. M. P. Lessard, M. L. Boudreau, M. Turgeon, M. Côté.

LA PLUIE

La pluie bienfaisante nous est arrivée dans la nuit de dimanche à lundi. Elle est tombée à peu près partout dans la province. Il était temps.

Nos cultivateurs et nos hommes d'affaires sont dans la joie.

Il faudra encore de l'eau mais ce qu'il en est tombé fait un bien immense au grain.

L'HON. M. ROGERS ET SES DETRACTEURS

(*La Patrie*)

En demandant au parlement de soumettre à une commission d'enquête les accusations portées contre lui par le juge Galt, l'hon. M. Rogers a agi comme un homme d'honneur, qui ne craint pas de faire face à ses détracteurs et qui tient à conserver sans tache sa réputation.

Depuis qu'il fait partie du Cabinet Borden, le ministre des Travaux publics a été le point de mire de l'opposition. Les libéraux ne peuvent lui pardonner la place importante qu'il a acquise dans l'administration du pays et le prestige personnel dont il jouit dans toutes les provinces. Ils lui en veulent particulièrement de savoir gagner les élections. Un ministre qui est populaire parmi les foules et qui aide au succès des candidats du gouvernement n'est jamais en odeur de sainteté dans le camp ennemi. C'est la bête noire. Haro sur le baudet!

L'affaire dont les juges McLeod et Telleir auront à s'enquérir remonte à 1910, c'est-à-dire avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs à Ottawa. M. Rogers était alors ministre des Travaux publics au Manitoba. Des instruments du gouvernement Norris ont prétendu que les entrepreneurs du Collège Agricole du Manitoba avaient versé certaines sommes dans la caisse électorale des conservateurs, à la demande de l'hon. M. Rogers. C'est la part de responsabilité du ministre des Travaux publics en cette occurrence, que les commissaires enquêteurs nommés par le gouvernement fédéral auront à établir.

Les juges McLeod et Tellier sont connus dans tout le pays pour leur intégrité et leur indépendance. Ils sont à l'abri de tout soupçon. Leur rapport devra dissiper tous les doutes et satisfaire les consciences d'un bout du pays à l'autre.

En attendant, l'on peut être convaincu que les accusateurs de M. Rogers seront confondus.

CORRESPONDANCE

Une petitesse de plus du Gouvernement Norris.

M. le Rédacteur du *Manitoba*,

Je viens de prendre connaissance de l'acte de mesquinerie que le gouvernement Norris a commis vis-à-vis de votre journal. Un autre acte de ce genre sur lequel vous pourriez peut-être attirer l'attention de vos lecteurs est celui-ci:

"Vous savez peut-être que je m'occupe un peu de coloniser la région de Camperville—de fait je dois partir vers 15 courant pour y mener quelques colons, en attendant un plus fort contingent que j'espère attirer du Québec pour le commencement sept. prochain. Or le nombre de ceux qui sont déjà sur place étant suffisant pour y établir un district scolaire, ils ont dûment pétitionné le gouvernement à cet effet, demandant en même temps que ce district portât le nom historique de Darveau. Or les fanatiques anti français qui président *momentanément* à nos destinées ont demandé comme condition de leur acceptation que ce nom si digne de passer à la postérité, surtout là-bas, soit changé en un nom anglais, qui ne dira rien à personne! Peut on être plus petit? Il ne reste plus à ces pauvres maniaques que de changer le nom de l'école Lavérendrye (ou la Vérandrye comme ils disent) en celui de Norris ou en celui de son ministre de l'Instruction publique!

Bien à vous,

X.

AU 1000ème JOUR DE LA GUERRE

Nos offensives depuis trois années

Notre défensive est toute-puissante. Nous savons bien pourquoi. Elle a son arme incomparable, le canon de 75, qui crée des zones de mort infranchissables.

Et notre offensive, que peut-elle? Les soldats français ont dans le sang une "furia" que les règlements de combat, l'armement et toute la doctrine s'étaient par avance appliqués à favoriser. Et pourtant rappelez-vous les assauts d'Artois, en décembre 1915; de Champagne, en février 1915; de Woevre, en avril 1915; de Vauquouis, des Eparges, des Vosges; de l'Artois encore en mai et juin 1915; de Champagne et d'Artois au 25 septembre 1915. Nos troupes s'y couvrirent d'honneur. Pourquoi ces batailles, ces sorties, menées avec un prodigieux esprit de sacrifice, avec une fureur héroïque, n'ont-elles pas brisé ou rejeté l'ennemi?

Je n'attendrai pas plus loin pour faire la réponse, pour dire le mot de l'énigme que pose cet article. Tous mes lecteurs répondent: nous n'avions pas l'instrument.

Au début de la guerre, le soldat français d'infanterie avait un fusil; le bataillon, une section de deux mitrailleuses; le corps d'armée, 120 canons de 75. Quant aux canons de gros calibre à tir rapide, pour toute l'armée nous ne possédions que 26 batteries de 155.

Ainsi outillé, que pouvait notre soldat? "Que vouliez-vous qu'il fit?" On n'entend que trop la réplique de Corneille! Pourtant, il ne s'agit pas de mourir; il faut vivre, il faut vaincre. Vaincre.. eh! comment serait-ce possible à ces hommes qui marchent par bonds, se terrent derrière le moindre mouvement de terrain, progressent en [illegible] nérables, mais prétendent [illegible] une usine formidable, invisble derrière des retranchements, d'où elle distribue en série, inépuisablement, les blessures et la mort?

Les conditions dans lesquelles s'exécute l'assaut diffèrent totalement de ce qu'elles étaient au siècle dernier. Jadis le fusil tirait 3 ou 4 coups à la minute; le canon lançait un ou deux obus. On s'imagine le nombre de fusils et de canons qu'il eût fallu pour couvrir de mitraille d'acier la troupe assaillante au point qu'aucun homme ne parvint sur le but. aMis aujourd'hui la mitrailleuse tire 600 coups à la minute, et le fusil mitrailleur 400; le canon lance dans le même temps 15 projectiles d'une précision extraordinaire, et vous savez comment la mélinite, ayant décuplé le nombre et la vitesse des éclats, joint à leur action les effets brisants du souffle....

L'enthousiasme et l'audace de nos fils égalent au moins ceux de nos pères, mais rien, absolument rien à faire si, avant l'assaut, des machines françaises n'ont pas détruit les machines allemandes. Derrière plusieurs réseaux de fils de fer qui maintiennent l'assaillant sous le feu, des instruments fixés au sol créent des zones infranchissables, des zones d'arrêt absolu et de destruction complète. Il faut, avant que les hommes s'élancent qu'un atelier français de destruction ait martelé, réduit cet atelier de mort dressé par la science boche.

C'est en 1916, mettons, pour simplifier, au mois de mai 1916, qu'on reconnut enfin, pratiquement, après tant d'expériences, qu'il était impossible de rechercher la percée du front annemi par des attaques lancées à coup d'infanterie et qu'il fallait que les masses engagées fussent dotées de moyens d'artillerie appropriés. Qu'elles soient démunies de ces moyens, leur supériorité numérique ne compte pas, ne peut aboutir qu'à un gaspillage coupable de la vie humaine.

C'est maintenant un principe acquis, un fait que nul ne conteste. L'attaque des fronts fortifiés ne peut réussir qu'au moment où le canon les a détruits et fait taire par tout leurs canons. L'rmée la plus entraînée, la plus instruite, la mieux commandée ne peut triompher de l'adversaire et briser son mur d'acier que si elle en préalablement éteint les feux. Ayant l'assaut, il faut détruire les positions organisées qui abritent les mitrailleuses; il faut détruire les abris profonds d'où l'ennemi peut surgir pour garnir les parapets de tir; et ce n'est pas assez de bouleverser le terrain où se gare l'ennemi, ce n'est pas assez de détruire ses abris, ses fortins et ses emplacements de mitrailleuses; il faut encore que ses tirs de barrage soient éteints; il faut que la troupe assaillante ne soit pas arrêtée dans sa course par des feux d'artillerie denses et bien réglés.

Conclusion: pour cette double tâche de rupture du front défensif et de contre-batterie, il faut de l'artillerie lourde à grande portée.

Les Allemands en avaient. Et nous, pas.

Pourtant nous en avons trouvé. Les canons d'ancien modèle retirés de nos places nous ont permis de combler les pires lacunes de notre organisation. Ce fut alors la bataille de la Somme.

1er juillet 1916. Du 1er au 4 juillet, dans un bond magnifique, nos troupes ont enlevé sur 3 ou 4 kilomètres.

Mais cette artillerie de siège et place, immobile par destination, pouvait-elle suppléer l'artillerie lourde de campagne c'est-à-dire à tir rapide et d'un déplacement facile, que les Allemands possèdent et que nous n'avions pas?

Le 4 juillet 1916, après que nous eûmes emporté d'assaut les trois lignes fortifiées de la première position ennemie, nous n'avons pu (faute d'une artillerie mobile d'assez longue portée) assurer la protection de nos troupes pour qu'elles aillent jusqu'au pied de la deuxième position organisée; nous avons laissé aux Allemands le temps de se ressaisir, de travailler à nouveau et de nous opposer derrière les lignes enlevées une nouvelle série de barrières.

On voit le problème, on en mesure l'immense difficulté. Elle frappa tous les yeux avec la plus brutale évidence sur la Somme en 1916 et hier en Champagne. Il faudra toujours un délai entre les attaques de deux positions fortifiées successives. L'ennemi aura toujours le temps d'amener sur le point menacé du matériel et des troupes.

Eh bien! non. La difficulté peut être surmontée, et le problème résolu.

Comment? Il faudrait de longues explications et des nuances dans cet immense sujet complexe. Il faudrait parler de nos progrès en artillerie, en aviation et en méthode. Mais on me laissera répondre d'un mot essentiel: nous saurons étendre et multiplier les fronts d'attaque.

Hindenburg le sait et si bien que c'est par la fuite qu'il vient pour une fois de se dérober en partie au péril. Pourtant la simultanéité des préparations et des attaques anglaises et françaises déjà le met en grave infériorité. Que sera-ce quand nous aurons outillé puissamment les effectifs, et qu'ainsi nous pourrons faire donner Anglais, Russes, Italiens, Français et les troupes de Salonique dans un mê- [illegible]

Cet instant décisif approche pour plusieurs raisons et grâce au concours des Américains. J'en veux parler dans un troisième article.

MAURICE BARRES,
de l'Amérique française.

LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE

M. Henri de Regnier, de l'Académie française, qui a fait il y a quelques années une serie de conférences en Amérique, salue avec enthousiasme l'entrée des Etats-Unis dans la guerre.

"Avec quel fraternel instinct, écrit M. de Regnier, l'Amérique n'a-t-elle pas-compris que la défaite de la France, son écrasement définitif serait une perte intolérable pour le monde, que quelque chose en serait changé au détriment de la civilisation et au désavantage de l'univers et qu'il ne fallait pas que cela fût!

"Ah! quelle belle histoire il y aura à écrire, l'histoire des sympathies toujours croissantes de l'Amérique pour la cause française, sympathies manifestées avec tant de cordiale générosité en face de nos premiers revers et aussi empreintes d'une enthousiaste admiration vis-à-vis du prodigieux sursaut d'héroïsme et de vitalité qui marqua victorieusement sa borne à l'envahisseur et le repoussa dans un recul, brusque d'abord, puis lent et continue. En rappellerons-nous les glorieux étapes: la Marne, Verdun, la Somme? A chacune d'elles, l'instant était plus proche où la grande République d'outre-mer comprendrait que les destinées de la haute humanité se décidaient pour des siècles dans la lutte gigantesque dont les échos parvenianet jusqu'à elle, et qu'elle n'y pouvait non seulement demeurer indifférente, mais encore inactive, alors qu'était en jeu l'idéal commun de liberté et de justice.

"Et il est venu, cet instant solennel où, parmi les drapeaux de l'Alliance, s'est déployée la bannière étoilée de l'Allié nouvelle. Saluons-en avec émotion les couleurs amies et admirons le geste national qui, en face de la barbarie et du crime, les dresse, pour la défense du Droit, dans le ciel de la Liberté.

Recensement militaire aux Etats-Unis

(*La Presse*)

Mardi de cette semaine a été le jour ordonnée par la nouvelle loi américaine pour le recensement.

Pour la première fois, dans leur histoire, les Etats-Unis vont avoir une armée nationale recrutée d'après le principe démocratique du service militaire obligatoire pour tous les citoyens. Cela ne veut pas dire que tous les citoyens soumis, par leur âge, au recensement, seront immédiatement appelés sous les drapeaux. Il serait impossible, en effet, d'organiser en bloc, une force militaire de l'importance numérique éventuellement fournie par le recrutement total des hommes âgés de 21 à 45 ans.

Le département de la guerre estime que le recensement va fournir environ 10 millions d'hommes, et il tombe sous le sens qu'on n'enrôle pas d'emblée une masse humaine aussi considérable, surtout dans une pays où tout est à créer, depuis les fusils jusqu'aux casernements. Sur les 10 millions d'hommes recensés, on en convoquera donc d'abord un million ou un million et demi, parmi lesquels on opérera une sélection en éliminant les inaptes et en tenant compte des cas d'exemption prévus par la loi. A Washington, on prévoit que ces éliminations réduiront à 625,000 hommes le nombre des recrues qui formeront la première armée active de 500,000 hommes créée par la loi récente, plus une réserve de 125,000 hommes dont on aura besoin par les pertes sur le front, les maladies, etc. La constitution de cette réserve permettra une plus rapide entrée en service de l'armée de 500,000 hommes dont le gouvernement des Etats-Unis a prévu l'envoi sur le front français.

Selon les prévisions officielles, les recrues seront dans les camps d'instruction dès le 1er septembre prochain.

On peut juger, d'après cela, de l'importance de cette journée du 5 juin. Ce jour du recensement militaire restera une date historique pour les Etats-Unis et pour le monde entier, car il verra s'accomplir un de ces actes décisifs qui, au cours des siècles, ont changé les destinées de l'humanité. L'adoption du service militaire obligatoire par l'Angleterre a été un sujet d'émerveillement général, parce que le peuple britannique a rompu radicalement, avec une facilité inattendue, avec des traditions que l'on croyait à peu près indéracinables; mais la nécessité immédiate d'assurer la sécurité de l'empire britannique dont le sort se [illegible] a fait cette merveille.

Plus haute est la portée de cette réforme introduite aujourd'hui aux Etats-Unis, plus féconds, seront ses résultats. Ici, nous voyons une nation de 100 millions d'habitants, séparée du théâtre du conflit par 3,000 milles d'océan, dont les intérts ne sont pas immédiatement compromis, se lever et courir aux armes pour aller, sur un autre continent, prêter main-forte aux champions de la liberté et de la démocratie. Le Nouveau Monde, pour la première fois, va verser son sang dans un conflit européen, afin que, selon l'expression du président Wilson, "la démocratie soit en sécurité dans le monde." Pour l'avenir des Etats-Unis, pour les droits des libres citoyens américains, pour l'honneur de la glorieuse bannière étoilée, l'Amérique a tiré enfin l'épée; mais c'est aussi pour assurer le triomphe definitif du droit sur la force, de la liberté sur l'oppression que le président Wilson a lancé cet appel aux armes qui a rententi de l'Atlantique au Pacifique, et c'est pour établir les fondations de l'ère nouvelle que le peuple américain va offrir sons sang.

EVITER LE GASPILLAGE

Washington, 8.—M. Herbert C. Hoover, président de la commission des vivres, a exprimé hier sa conviction qu'on peut faire face à la situation alimentaire de façon à répondre aux besoins de la guerre, sans que le Congrès légifère au sujet de la détermination du prix maximum. Il serait heureux que le Congrès éliminât cette clause du bill Lever. Il a déclaré à ce sujet: "A ma connaissance, la seule disposition relative aux prix dans le bill que le comité de la Chambre est en train de modifier, c'est la clause qui pourvoit à la détermination d'un prix maximum en cas d'accaparement. On discute la question de savoir si on ne peut pas atteindre ce résultat par les clauses relatives à l'accaparement, lesquelles portent que les accapareurs pourront être forcés de liquider leurs marchandises à leurs risques et pertes, et par accaparement on n'entend pas un stock légitime, mais l'accumulation de marchandises au détriment du public. A mon avis, cette clause sera la plus pratique des deux, au cas de tentative d'accaparement."

M. Hoover a affirmé que l'autorisation de contrôler l'exportation des denrées alimentaires essentielles telles que le blé est la principale mesure nécessaire. Il veut que le Congrès adopte le plus tôt possible une loi autorisant le gouvernement à régler avec les représentants des Alliés la distribution convenable des produits du pays. Il est possible, a admis M. Hoover, que la commission des vivres ne se serve de ses pouvoirs d'achat et de vente que pour quelques produits, au seul cas où cela sera nécessaire pour mettre le holà aux accaparements contraires à l'intérêt général. Il est convaincu que les dispositifs du bill Lever accordent suffisamment de pouvoirs pour parer à cette situation.

L'autorisation de fixer un prix maximum a échoué dans tous les pays européens où on a tenté de s'en prévaloir. La Hollande, le Danemark, la Suède et l'Allemagne sont au nombre de ces pays. M. Hoover a fait hier un exposé de la situation au point de vue des céréales pour démontrer qu'une législation immédiate s'impose pour faire face à la crise. Les exportations des États-Unis nécessaires à la satifaction des besoins, besoins qui doivent être absolument satisfaits, doivent être immensément plus considérables qu'en temps normal, si l'on veut vaincre et même si l'on veut que la guerre se prolonge encore un an. Les besoins en céréales pour l'an prochain, pour les Alliés et pour les quelques neutres [illegible] à un milliard de boisseaux. Les besoins en viande, en matières grasses et en sucre sont également énormes. La production indigène et les importations d'autres pays ne peuvent combler que partiellement ce déficit. Le restant doit être fourni par les Etats-Unis. Cependant cette quantité dépasse de beaucoup tout surplus que le pays aura s'il cherche à maintenir sa propre consommation normale. La perspective pour la récolte de blé n'est pas encourageante, cette année.

Un calcul raisonnable indiquerait une récolte de 650 à 700 millions de boisseaux. Les Etats-Unis n'ont jamais exporté plus de 500,000,000 de céréales dans une année, et cependant les besoins à l'étranger s'élèvent au double de ce chiffre. La morale est claire, ajoute M. Hoover: il faut diminuer notre consommation. D'abord par l'élimination du gaspillage, ensuite en substituant aux produits nécessaires aux Alliés d'autres produits moins nécessaires et qui feront aussi bien l'affaire du consommateur, et en troisième lieu par un rationnement volontaire. "Nous sommes en guerre; nous devons accomplir ce que le succès dans la guerre exige. L'homme qui aide un combattant à combattre combat aussi. C'est là la façon dont nous pouvons tous faire notre part, et si nous ne le faisons pas, nous ne gagnerons pas la guerre."

L'EX-TSAR VA DEMENAGER?

Pétrograd, 8, par voie de Londres, 9.—Le section ouvrière du comité de Pétrograd a demandé le transfert de l'ex-tsar de Russie et de sa famille aux prisons de Kronstadt. L'on semble craindre l'arrivée incessante de résidents d'été à Tsarskoe Selo, lesquels troubleraient le séjour de l'ex-empereur. Les autorités ont pris leurs mesures pour éviter tout contact possible entre les résidents nouveaux et les membres de la famille impériale; à cet effet, l'ex-tsar ne peut plus se promener au dehors que deux heures par jour, le matin et le soir et encore sous une garde militaire qui surveille tous ses mouvements à un distance de vingt-cinq pieds. Les enfants prennent leurs ébats séparément. Un triple cordon de troupes entourent le palais et ses dépendances.

Les institutions commerciales, industrielles et financières de la Russie ont formé une solide alliance pour assurer les Puissances de l'Entente que la Russie n'acceptera point de paix séparée et qu'elle luttera jusqu'à la victoire finale qui s'annonce certaine.

Un groupe de deux cents jeunes filles de l'Institut Technique de Pétrograd s'est enrôlé dans un régiment féminin, levé sous la direction du lieutenant-enseigne Butchkareff. Elles veulent combattre dans les mêmes conditions que les hommes et partir immédiatement pour les tranchées; le colonel Poponoff, de la douzième armée, les a exhortées à poursuivre leur but, afin de donner la leçon aux hommes qui se sont mis en grève.

Le gouvernement de Pétrograd a ordonné l'arrestation des deux généraux, des dix officiers et des quinze soldats d'Autriche, venus à Kishinev, en mission spéciale, pour solliciter une paix séparée. Ces délégués ont demandé une entrevue avec le comité des ouvriers et des soldats; ils seront probablement ramenés à la capitale sous escorte.

L'attitude des Cosaques vis-à-vis du gouvernement cause de l'anxiété. Le bulletin du comité des ouvriers et des soldats rejette leurs demandes de former une armée distincte qui réunirait toutes les unités cosaques en un seul groupe [illegible] une union des marchands et une union-prolétariat.

En présence de l'incertitude que manifestent les Cosaques eux-mêmes dans leurs intentions vis-à-vis de la royauté ou du gouvernement actuel, le comité des ouvriers et des soldats croit que l'établissement de cette armée cosaque porterait un coup fatal à l'unité, à l'intégrité et à la liberté de la Russie. Les Cosaques formeraient ainsi une administration unique et indépendante avec des lois et des règlements spéciaux et toute une série de privilèges.

Le programme des Cosaques comporte ainsi la formation d'un certain nombre de petites républiques russes, qui garderaient allégeance au gouvernement central. Le gouvernement de Pétrograd ne veut pas consentir à ce fractionnement de pouvoir.

Le ministre de la guerre Kerensky a répondu à la requête de démission du général Gurko en relevant le général de son commandement sur les lignes occidentales pour le créer général de division. Le général Gurko avait adressé sa requête après que le ministre Kerensky eut publié son édit défendant toute démission d'officier.

Pueriles pretentions

(*L'Evénement*)

L'empereur Charles d'Autriche veut la paix. Du moins les dépêches nous l'affirment et l'on a toutes les raisons de croire que l'Autriche, épuisée, soupire comme son empereur après la cessation des hostilités.

Mais le successeur de François-Joseph veut la paix à sa façon; pas d'annexion, pas d'indemnité; chacun des combattants devra se contenter de la gloire qu'il a acquise sur les champs de bataille.

Pas d'annexion; c'est-à-dire que l'Italie, qui est à la veille de réaliser son objectif, devrait renoncer à toutes ses légitimes conquêtes.

Pas d'indemnités; c'est-à-dire que tous les pillages monstrueux auxquels se sont livrés les Allemands et les Autrichiens depuis trois ans, en Belgique et en France, resteraient sans compensation.

Allez donc demander aux Belges, aux Français, aux Italiens et aux Anglais s'ils consentiraient à cette paix-là! Et pourtant, ils doivent avoir leur mot à dire sur ce sujet.

L'empereur d'Autriche est très jeune. Il semble ignorer que le monde traverse une époque où la gloire ne suffit à personne et que personne ne veut s'en contenter. Quoi que dise et quoi qu'espère Sa Majesté autrichienne, il faudra bien que les injustes agresseurs soient punis et que les voleurs restituent.

LA LETTRE

Elle n'est trop souvent qu'une carte postale
Où la pluie a brouillé les traces du crayon;
Une étoile de boue y mit un noir rayon;
L'écriture est fantasque, et la marge inégale;

"Rassurez-vous... Toujours présent au bataillon...
Je vais bien... Tout va bien... je suis joyeux et sale;
Je crie à plein gosier quand du Boche détale,
Et dors comme un lapin dans le creux d'un sillon..."

On déchiffre en tremblant, l'oeil brumeux, le coeur ivre,
Cette page échappée au plus glorieux livre
A travers l'ouragan de la flamme et du fer;

On la baise; on lui rit; on penche son oreille
Vers les échos puissants qu'elle apporte, pareille
A la conque où survit la fureur de la mer.

Maurice LEVAILLANT.

LA GUERRE

Paris, 1er juin.—Vif combat en Champagne.

* * *

Rien de spécial ailleurs.

* * *

Paris, 2 juin. — Le kronprintz lance une attaque dans la région de Soissons et s'empare de quelques éléments de tranchées. Les Français font contre-attaque et reprennent une partie du terrain évacué.

* * *

M. Ribot déclare que la victoire seule devra amener la paix. Il ridiculise le congrès de Stockholm.

* * *

Le comité des travailleurs et des soldats russes assure le contrôle de la porteresse de Kronstadt.

* * *

Paris, 4 juin.—Vive bataille à Lens; les Canadiens participent à cette bataille.

* * *

Les russes commençent un offensive en Mésopotamie.

* * *

Paris, 5 juin.—Combats d'artillerie sur le front ouest.

* * *

Le général Brusiloff est nommé commandant-en-chef des armées russes.

* * *

Un sous-marin allemand coule un navire espagnol.

* * *

Paris, 6 juin.—Artillerie sur le front français.

* * *

Le général Haig parait préparer une offensive sur le front belge.

* * *

Londres, 6 juin.—Les sous-marins ennemis font de moins en moins de victimes.

* * *

Paris, 7 juin.—Combats entre soissons et Reims; combat aussi dans les lignes anlgaises sur la Scarpe.

* * *

Les Italiens cèdent un peu de terrain, région du Golfe de Trieste.

* * *

Paris, 8 juin.—Les troupes anglaises font une nouvelle offensive en Flandres, au sud de Ypres et prennent d'un cout 5,000 prisonniers.

* * *

Le front français est plutôt calme.

* * *

Paris, 9 juin.—Combats d'artillerie à divers endroits du front français.

* * *

Les anglais maitres de Messines, préparent une nouvelle offensive.

* * *

Paris, 11 juin.—Les anglais a-... front français" est relativement calme.

* * *

Les soldats et ouvriers de Russie refusent un armistice séparée.

Le Japon et la guerre

Le "New-York Times" écrit: "Le docteur Yenaga dans une brève revue de la participation japonaise à la guerre demande si le Japon pourrait faire plus. Nous répondons qu'il y a sûrement du travail pour sa marine marchande qui a grandement augmenté depuis la guerre. D'après des nouvelles récentes, nos ports du Pacifique contiennent trois cent cinquante mille tonnes de munitions et d'autres fournitures de guerre attendant leur transport en Russie. A Vladivostock, il y a pour des centaines de millions d'autres fournitures ne pouvant pas être transportées au front. La Russie a commandé dix mille wagons et cinq cents locomotives la semaine dernière aux Etats-Unis, elle veut en acheter quatre fois autant, il faut donc des navires effectuant les transports entre les Etats-Unis et la Russie. Le Japon a des navires et en construit toujours. Il y a quelque temps 132 navires étaient en construction dans ses chantiers; le Japon peut donc efficacement aider son allié russe en transportant par le Pacifique ce dont la Russie a grand besoin."

LES REVENDICATIONS DE LA FRANCE

La presse américaine applaudit la Chambre française qui vient d'affirmer, par un vote unanime, sa détermination de réclamer l'évacuation des territoires occupés et le retour de l'Alsace-Lorraine à la France.

Le "New-York Times", constatant que le vote de la Chambre coïncide avec la nouvelle déclaration du comité des ouvriers et soldats de Pétrograd aux syndicats ouvriers du monde entier, dit que ces deux nouvelles des deux capitales sont en conflit sur tous les points.

"Le comité russe propose une paix laissant l'Allemagne en mesure de déchaîner à nouveau la guerre sur le monde. De son côté, la Chambre française, par la voix du président du conseil, déclare vouloir rétablir de manière stable la justice et le droit des nations et obtenir des garanties pour demain contre la renaissance de la barbarie. C'est avec cette opinion, et non pas avec celle du comité russe, que le gouvernement américain est en plein d'accord. Les Etats-Unis ne combattent pas pour une trève et pour reprise de guerre par une Allemagne exultante; ils combattent pour assurer, selon l'expression de M. Ribot, des garanties pour l'avenir. Nos buts sont les mêmes que ceux de la France et, comme la France, nous croyons que leur réalisation ne peut pas s'obtenir par la conférence de Stockholm, mais par une action militaire et coordonnée de tous les alliés, comme l'a déclaré M. Ribot. Le mot "tous" comprend encore la Russie, car, malgré le fait que le comité est toujours au pouvoir, ce comité n'est pas la Russie."

La "New-York Tribune" dit: "Le gouvernement français n'a pas hésité a répondre clairement aux demandes russes pour une paix basée sur le principe de "pas d'annexions, pas d'indemnités." La France refuse d'accepter ce principe en ce qui concerne son application à la question de l'Alsace-Loraine. Dans ce refus, la France aura l'appui de toutes les puissances alliées."

Le "New-York Globe" déclare que la déclaration de la Chambre française trouvera écho parmi tous les amis de la liberté. Ce serait un nouveau crime, qui porterait en lui le germe d'une autre guerre, que de river es chaînes forgées il y a quarante-six ans. Quand, après les guerres, napoléonniennes, la frontière de la France fu redressée, personne ne contesta que l'Alsace-Lorraine fût française, et française elle est toujours restée.

LE ministère des Travaux public recevra jusqu'à 4.00 P.M., mardi, le 3 juillet 1917, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute intégarleemn tec ocntrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 juin 1917.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

33—34

Voici un sujet éminemment délicat: les Maladies des femmes. Il n'y en a certainement pas qui touche de plus près à l'existence de la femme et à l'avenir de la famille. Le malheur est que, le plus souvent, qu'elle soit jeune fille ou mariée, la femme se défend d'avouer ce dont elle souffre; son amour-propre, sa pudeur, une sensibilité exagérée la retiennent; pendant qu'elle se tait, qu'elle hésite, l'affection s'aggrave et menace de devenir incurable, quand elle n'emporte pas l'imprévoyante.

C'est que les jeunes filles et que les femmes à qui l'on cache trop les vérités scientifiques, ignorent assez généralement le rôle prépondérant que joue le principal organe féminin, que cet organe réclame un entretien constant et parfait, que si son hygiène laisse tant soit peu à désirer, elles contractent des maladies incommodes et presque humiliantes.

Combien d'infortunées créatures dont la vie est ainsi cruellement empoisonnée parfois en son printemps. Leur beauté, leurs charmes s'altèrent et non seulement elles perdent la santé, mais elles s'exposent à contracter des infirmités qui commandent souvent des opérations chirurgicales mortelles. Il faut arracher les jeunes filles et les femmes à tant de misères physiques, à tant de périls intimes. C'est ce que le docteur Simard, spécialiste de la Compagnie Chimique Franco-Américaine a accompli parfaitement et ce qu'il accomplit tous les jours.

Jamais l'on a poussé plus loin l'habileté, le perfectionnement. Avec une sollicitude sans égale, ce spécialiste a prévu toutes les indispositions, toutes les maladies intimes qui peuvent atteindre les femmes.

Toutes les femmes connaissent les succès remportés.

Chaque hameau, chaque village et chaque ville de l'Amérique du Nord ont des témoins vivants de l'habileté de ce médecin et aussi des grandes vertus curatives des Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles.

Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles ont guéri plus de femmes découragées qu'aucune autre médecine, et les nombreuses attestations, dont les journaux sont remplis, sont la preuve évidente de leurs grandes vertus curatives. Allez visiter ces femmes ou écrivez-leur et voyez ce qu'elles pensent. Elles vous diront qu'avant de prendre les Pilules Rouges elles étaient allées consulter le médecin de famille, l'homme en qui elles avaient le plus de confiance au monde, ensuite un autre et souvent un troisième et un quatrième, mais comme tant d'autres, qu'elles n'ont trouvé guérison que dans les Pilules

MALADIES DES FEMMES.

Sujet éminemment délicat, mais combien il est capital. Que la femme soit jeune fille ou mariée, elle se défend d'avouer son mal.

Comment faire pour prévenir ces maladies qui menacent de devenir incurables ?



Rouges pour Femmes Pâles et Faibles, le remède par excellence qui guérit les femmes malades.

"J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges il n'y a que quelques semaines et déjà elles m'ont fait un bien immense. Je suis sûre d'être guérie. J'étais affaiblie par un travail continue dans les moulins, je me sentais toujours fiévreuse, avais de mauvaises digestions, de la constipation et je me décourageais. Maintenant, ma digestion est très bonne, l'appétit est régulier, mes forces se sont augmentées et je me sens à l'aise. Je crois pouvoir soutenir mon travail que je craignais d'être forcée d'abandonner." Mme Alfred Guertin, 7 Bates bl, rue du Canal, Lewiston, Me.

"J'ai souffert de mauvaise digestion pendant douze ans; je prenais des remèdes continuellement, cependant mon état empirait. J'endurais des douleurs entre les épaules, à l'estomac, à la tête, et je devins si faible et si souffrante que je devais me tenir couchée presque tout le jour. J'eus même des attaques de paralysie; j'avais peur d'une paralysie générale. Parfois je perdais la mémoire et ma vue s'obscurcissait. Ayant déjà beaucoup entendu parler des Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles, il me restait encore ce remède à employer. C'est ce que je fis et j'ai bientôt regretté de n'avoir pas commencé plus tôt à l'employer, car mon état s'améliorait, mes forces s'augmentaient. Je ne puis, aujourd'hui que je suis guérie, trop dire le bien que les Pilules Rouges m'ont fait ni trop les recommander." Mme S. Chouinard, 135, rue Clarence, Ottawa, Ont.

"J'essayais tout ce que l'on m'enseignait pour me guérir d'une mauvaise digestion qui durait depuis six ou sept ans, mais mon estomac semblait de plus en plus rebelle. C'était comme des crampes, des étouffements que j'avais, des souffrances impossibles à d'écrire et lorsque tout cela se montrait, j'avais des défaillances. J'étais aussi très nerveuse. Sur les conseils de plusieurs amies, j'allai consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine; à partir de ce jour, je revins, mes crises d'estomac s'éloignèrent pour disparaître complètement, parce que les Pilules Rouges avaient augmenté mes forces. Me tonifier, c'est ce que j'aurais dû faire dès les commencements et je n'aurais pas souffert si longtemps." Mme Edouard Lapierre, 77, rue Bréboeuf, Montréal.

Le docteur R. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Défiez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centins la boîte, six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

LA FAILLITE DES SOUS-MARINS

(La Presse)

Bien que la guerre sous-marine allemande à outrance reste un problème extrêmement sérieux, la plupart des experts navals se permettent déjà de dire que les Alliés sauront sortir vainqueurs de ce nouveau péril.

Les avocats de la guerre sous-marine, en Allemagne, ont fait d'une façon très précise la promesse de résultats immédiats. "Deux ou trois mois", telle était la formule employée par les terroristes de la mer, lorsqu'il s'agissait de fixer le délai requis pour réduire l'Angleterre à la famine et la forcer à demander la paix. Depuis cette prédiction, plus de quatre mois se sont écoulés, et l'Angleterre, loin de donner des signes de faiblesse, semble plutôt disposée à continuer la guerre aux sous-marins avec plus d'énergie et d'acharnement que jamais.

Depuis que les navires marchands ont été armés et qu'une foule d'autres moyens ont été employés contre les sous-marins allemands, les résultats obtenus par ces derniers diminuent en importance de jour en jour. Et la faillite de l'amirauté allemande paraît d'autant plus certaine, qu'elle est aujourd'hui dans l'impossibilité de remplacer ses submersibles aussi vite qu'ils sont coulés.

Nous voyons, par les derniers rapports publiés par le gouvernement anglais au sujet de la piraterie teutonne, que certains navires de commerce armés ont forcé des sous-marins allemands à s'éloigner, quand ils ne parvenaient pas à les couler. Les marins allemands ont aussi à lutter contre une quantité presque innombrable de petites unités navales ennemies, qui font un travail de toutes les heures du jour et de la nuit pour les attaquer et détruire leurs bases sous-marines.

D'ailleurs, en face des préparatifs multiples et constants faits par les marines associées de l'Angleterre, de la France, des Etats-Unis, de l'Italie et du Japon, nous ne voyons pas comment le submersible allemand pourrait devenir une cause de paix prochaine. L'Allemagne ne peut donc compter se tirer d'embarras en continuant de menacer le commerce océanique; il nous semble qu'elle a bien tort de continuer sa lutte barbare sur les mers, quand elle sait qu'elle ne pourra jamais détruire assez de vaisseaux pour égaler le nombre de ceux que les Alliés construisent tous les jours.

A la suite des rapports de plus en plus rassurants publiés dernièrement par le gouvernement anglais, sur les effets de la guerre sous-marine, nous pourrions ajouter celui de l'amiral Lacaze, ministre français de la marine. L'homme d'Etat en question prétend qu'il emploie, pour couler les submersibles teutons, des moyens de plus en plus efficaces. Et il dit ces paroles significatives à ceux qui accusaient son gouvernement d'avoir perdu plusieurs navires: "Dix-huit cents voyages ont été effectués par nos croiseurs, entre l'Algérie et la France, et, de tout cela, une seule unité, le "Medjerda", a été coulée, pour avoir suivi une mauvaise route."

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

AVIS

MANITOBA AND ONTARIO RAILWAY COMPANY

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente Session d'un Acte incorporant une compagnie de chemin de fer pour l'avantage général du Canada sous le nom de "The Maniotba and Ontario Railway Company" avec pouvoir de tracer, construire, et faire fonctionner une ligne de chemin de fer, d'un point à ou près de Brereton Station sur la ligne principale du chemin de fer National Transcontinental dans la Province du Manitoba, à un point sur la rivière English dans la Province d'Ontario, entre la frontière est du Manitoba et le 94me. méridien de longitude; de là au nord à un point sur la Baie d'Hudson entre l'embouchure des rivières Albany et Nelson; avec pouvoir de faire jonction avec aucun chemin de fer ou chemins de fer maintenant en construction ou qui pourra ou pourront être construits dans le futur à ou près du territoire couvert par ce chemin de fer; aussi pouvoir de construire, mettre en exploitation et maintenir tous ponts, chemins, quis, ou traversiers nécessaires; aussi de bâtir, acquérir, posséder et entretenir ces quais et entrepôts connexes à ce chemin de fer, aussi tous autres pouvoirs qui sont ordinairement donnés aux compagnies de chemin de fer.

Daté à Ottawa ce 26 avril, A.D. 1917.
EWART, SCOTT, MACLAREN & KELLY
14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
Représentant A. H. Stewart, Brockville, avocats des requérants.

A L'ENCLOS

Saint-Boniface, 26 rue Dubuc

Un cheval brun-noir, hauteur 15 mains, aveugle de l'oeil droit, marqué d'un fer à cheval sur l'épaule droite, une peu au-dessus du genou; environ 12 ans.

Si non réclamé avant le 15 juin 1917 sera vendu par encan.

Par ordre,
JAS. THOMPSON,
Gardien d'enclos.
—3!

J. B. LAUZON BUTCHER

AVIS

J'ai ouvert mon étal de boucher au

No 339, William Ave. Winnipeg

J'invite le public à venir constater mes prix qui sont plus bas que n'importe où. La raison pourquoi, c'est que j'achète directement des fermiers.

AVIS AUX FERMIERS

Le plus haut prix du marché sera payé pour oeufs, beurre, veau, etc., etc.

Une visite vous en convaincra.

J. B. Lauzon, Sr.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LA FETE-DIEU

La paroisse de Saint-Boniface a eu sa procession annuelle du Très-Saint-Sacrement dimanche; magnifique procession: Sa Grandeur Mgr l'Archevêque portait l'Hostie.

Le parcours suivi a été: les rues Cathédrale, des Meurons, Provencher, Taché. Les RR. SS. de Jésus-Marie, rue Cathédrale, et les RR. PP. Jésuites, avenue Provencher, avaient préparé de splendides reposoirs. La décoration générale des rues était abondante.

Les fanfares de la Cité et la Vérendryé ont pris part à la procession.

UNE GAFFE

Le gouvernement Norris n'a pas hésité à violer tous les engagements du passé pour nous enlever nos écoles bilingues; mais ses officiers subalternes sont très à-cheval sur la loi—tellement à-cheval qu'ils se trompent à force de vouloir outrer les textes. C'est ainsi que dans un bureau d'enregistrement, ces messieurs ont voulu prétendre et argumenter que M. l'abbé Joubert, procureur du palais épiscopal, n'avait pas le pouvoir de faire inscrire Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface absent pour quelques jours.

M. l'abbé Joubert a dû "plaider" son cas avec vigueur avant que ces solons comprennent que Sa Grandeur Mgr Béliveau, qui est en voyage, avait le droit de se faire représenter par un membre de sa famille ecclésiastique.

LE CONCERT HELIE

N'oublions pas la date du 19 juin. C'est ce jour-là que M. le Professeur Hélie donnera son concert d'adieu, dans la grande salle du Couvent Saint-Joseph. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, on peut être sûr que l'artiste saura bien se faire valoir dans le programme qu'il s'est tracé.

Le concert est sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Béliveau, et c'est l'oeuvre du nouvel orgue qui en bénéficiera.

Répétons encore que M. Hélie s'est assuré, pour la circonstance, le concours de Mlle A. Patenaude et de M. Alexandre Beaupré, ainsi que de M. Rodolphe Pépin pour l'accompagnement.

Les billets sont en vente au magasin du "Winnipeg Church Goods", 56, avenue Provencher, au prix de 75 sous.

Voici le programme:

Programme

CAVATINE—(Faust) .... Gounod
AIR—(Benvenuto Cellini) ..... Riaz
M. HELIE
AU PAYS .... Holmes
NOEL D'IRLANDE .... Holmes
LES TROIS PRIERES ..... Paladilhe
LE MARIAGE DES ROSES .. Franck
M. HELIE
PARLE-MOI DE MA MERE — (Duo: Carmen) .... Bizet
MLLE PATTENAUDE ET M. HELIE
THE GREAT UNKNOWN .... d'Hardelot
A BIRTHDAY .... Cowen
RONDEL .... Dubois
TRAHISON .... Chaminade
M. HELIE
C'EST TOI—(Duo: Pêcheurs de Perle) .... Bizet
MM. HELIET ET BEAUPRE
EMBARQUEZ-VOUS .... Godard
LES SEMAILLES .... Goublier
J'AI PLEURE EN REVE .... Hue
LES HEURES .... Lippacher
M. HELIE

Chez Nous ET autour de Nous

A la dernière séance du conseil de ville M. J. A. Chabot a été nommé inspecteur des licences.

La nomination pour le préfet et un conseiler dans la municipalité de Saint-Vital se fera le 18 du courant.

Jeudi dernier a eu lieu la première communion solennelle des enfants de la paroisse à la cathédrale; 66 garçons et 42 files ont reçu la sainte communion.

M. John Donelly, de Norwood, ancien commissaire d'école, est mort dimanche le 3 juin. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille, dont deux fils sont au front en France.

M. et Mme Thomas Berry sont arrivés vendredi de Los Angeles où ils ont passé l'hiver; ils retourneront en Californie dans un mois.

Voici qu'on nous annonce encore une fois que le Dominion Bridge Company va commencer les travaux du pont Provencher bientôt. On verra!

PAROISSE BELGE

Les Belges de Saint-Boniface viennent d'acheter un terrain pour bâtir une église sur la rue Plinquet, à quelques pieds de la rue Archibald.

On nous dit que les travaux de construction commenceront immédiatement.

"Les Poilus" au Club "Le Canada"

Le concert boucane du club "Le Canada" a été un véritable succès lundi soir au double point de vue de l'assistance et du programme improvisé fourni en partie par les soldats français en congé, qui en étaient les hôtes d'honneur, par des membres et amis du club et par l'orchestre de la fanfare de St-Boniface. Les "Poilus" suivants étaient présents: Caporal Fourrier A. Griveau du 157ème d'infanterie alpine, Caporal Geo. Chavannes du 202ème de la même arme, soldat C. Buffet, du 103ème d'infanterie, soldat Geo. Trénit du 107ème d'infanterie, soldat A. Bretner du 41ème Territorial, soldat A. Ordronneau du 81ème Territorial. Sur les poitrines de ces braves on remarquait bon nombre de médailles et de rubans.

Après qu'au milieu de la fumée des cigares on eût chanté en choeur "La marche des bleuets" et "Dans la Boue" de Théodore Botrel, le chansonnier des armées de la République Française, le soldat Buffet ainsi qu'il avait été annoncé, entama son sujet: ses impressions au front. Dans un style sans prétention mais précis et plein de charmes, il relata ce qu'est la vie du soldat français dans les tranchées, émaillant sa causerie de pensées et d'opinions sur les opérations et les évènements qui en rehaussaient la valeur documentaire. M. Buffet est non seulement un conteur agréable mais un penseur profond qui sait tirer des actes et des faits les enseignements qu'on y doit chercher. Certaines paroles, dites simplement au cours de cette intéressante causerie resteront incrustées dans la mémoire de ceux qui auront eu l'heureux avantage d'être présents à cette inoubliable soirée. Citons les suivantes prises au hasard: "Nous avons toujours sauvé l'honneur même dans nos déboires", "Ils n'ont pas eu Verdun et ne l'auront jamais", "Avec nos alliés nous sommes hommes à mener cette guerre jusqu'au bout", "Ces gens là (les Boches) n'ont le droit que d'être battus comme ils le méritent", "Le soldat français est conscient de son honneur, de son devoir et de sa destinée."

Tour à tour il parla de la victoire de la Marne, de la co-opération des Anglais, de la guerre de taupinères qui répugne aux Franaçis préférant la lutte face à face, des attaques de Sénégalais si redoutées des Allemands. Il conta comment en Champagne la fameuse garde prussienne avait préféré se faire réduire en bouillie par les 75 Français que de passer par les mains de ces noirs. Il dit les horreurs trouvées dans les tranchées ennemies capturées: de pauvres femmes, dont ces sauvages s'étaient servi, massacrées au moment de la fuite. Il rappela l'unique épisode des derniers jours du fort de Vaux et la défense sans exemple du commandant Raynal qui a fait l'admiration du monde entier: seule, la soif avait pu avoir raison de cette poignée de héros. Il montra les fusiliers marins à Dixmude auxquels on avait demandé de tenir pendant neuf jours, soutenant à 6,000, pendant six semaines, les attaques continuelles de 40,000 allemands. Appelant la présente guerre une guerre de machines, il fit remarquer qu'à Arras seulement 3,000,000 d'obus furent dépensés. Revenant pour un moment à l'Angleterre, il fit toucher du doigt la grandeur de l'effort de ce pays qui a su créer de toutes pièces une magnifique armée après avoir, au moyen de sa flotte, sauvé sans contredit la situation dès les premier jours. Il indiqua comment l'une des forces principales de l'Allemagne consistait dans le splendide réseau de chemins de fer qu'elle possède. Il montra comment la Russie avait aidé les Alliés de façon considérable au début en occupant les armées allemandes en Silésie et les armées autrichiennes dans les Carpathes, et exprima l'opinion que d'ici à longtemps elle se ressaisirait, se réorganiserait et apporterait de nouveau aux Alliés l'aide nécessaire pour faire triompher la cause de la liberté et de l'humanité. Il dit avec quelle satisfaction la France avait vu arriver les soldats Canadiens et combien ceux-ci avaient immédiatement conquis l'admiration de tous. Il trouva des paroles émues pour indiquer ce que les territoriaux accomplissaient en France dans cette lutte gigantesque et montra comment ce furent eux qui préparèrent la magnifique défense de Verdun. Il termina en exprimant sa confiance inébranlable, qui, dit-il, est celle de tous les Français, que la fin de cette guerre amènera avec la défaite des Empires du Centre l'établissement en Europe, et par là même dans le monde entier d'une ère de paix et de progrès à laquelle rien dans l'histoire ne saurait être comparé.

Après que les applaudissements eurent cessé, que M. S. Dugal eut chanté deux solos de circonstance et le soldat Geo. Trénit deux chansons de sa composition, le caporal Griveau entreprit de donner à son tour ses impressions de la vie de tranchées. Il fit dans un style pittoresque et imagé qui lui conquit immédiatement tous les coeurs. Il parla de ses premiers jours au front alors que les Allemands commençaient une de leurs plus fortes attaques dans les Vosges; le récit des impressions qu'il ressentit en entendant le vacarme du combat en voyant des soldats ennemis ou des ses camarades tomber morts ou blessés sous ses yeux fut à la fois gai et émotionnant. Il décrivit en plaisantant la façon de "bougonner" qu'a adoptée le "poilu" et dont il ne se défait jamais, ce qui ne l'empêche pas dêtre toujours prêt et de ne jamais reculer lorsqu'il s'agit de faire une attaque. Le caporal Griveau, en plus de la campagne de France, a fait la campagne des Balkans; les détails vécus qu'il fournit de son contact avec "Komitadgis" et autres individus de ce type furent des plus intéressants. Parlant des femmes de France, il eut des mots d'une éloquence émue pour dépeindre la part sublime qu'elles prennent dans cette lutte de titans, et n'hésita pas à dire que si la France a pu tenir jusqu'à maintenant c'est en très grande partie grâce à la force d'âme et au dévouement sans bornes des mères, des femmes et des filles de ceux qui luttent dans les tranchées. Car, dit-il, si le moral venait une fois à manquer à l'arrière c'en serait fait de l'endurance des soldats.

M. George Lévêque ayant avec sa verve habituelle, chanté une composition de son meilleur crû, l'intéressante soirée se termina par le chant de "La Marseillaise".

—Communiqué.

AVIS

Fonds Patriotique du Manitoba—Réservistes français

Mons. Gautier, comme membre du comité, Mons. Solandt, comme secrétaire, Mons. Bourgouin, comme Agent Consulaire de France à Winnipeg, *sont les seules personnes autorisées par le Fonds Patriotique,* à s'occuper des cas ou des affaires qui peuvent s'y rapporter, concernant les femmes ou les familles des réservistes français demeurant au Manitoba, recevant des allocations de ce fonds, et d'en faire rapport au conseil réuni.

D. M. SOLANDT,
Secrétaire.

Winnipeg, 7 juin 1917.

CONSULAT DE SUISSE

Service des victimes de la guerre.

Grâce aux relations qu'elle entretient toujours avec tous les pays belligérants la Confédération Suisse est devenue le centre des oeuvres de charité créées depuis l'ouverture des hostilités; nombreuses sont les organisations établies sous les auspices du Comité International de la Croix Rouge dont le siège central est à Genève.

Une autre oeuvre, celle du Service des Victimes de la Guerre, vient d'être organisée en Suisse sous les auspices du Bureau International de la paix dont le bureau central est établi à Berne.

Ce service a déjà enregistré des résultats si satisfaisants que le nombre des personnes avec lesquelles le bureau est ou a été en corespondance se chiffre à des centaines de mille.

Cette entreprise absolument désintéressée et gratuite est de celles qui se doivent à elles-mêmes d'etendre leur activité aussi loin que le leur permettent les moyens matériels dont elles disposent; aussi le Comité Central informe le représentant du gouvernement Suisse à Winnipeg qu'il sera heureux de rendre service aux personnes qui s'adresseront à lui pour obtenir tous renseignements.

Le Service des Victimes de la Guerre comprend deux sections distinctes:

A:—Assistance aux civiles:

Le bureau est à même de prendre et de transmettre de brèves nouvelles dans les régions envahies et territoires occupés par les Allemands et les Austro-Hongrois.

Il est absolument indispensable d'indiquer l'adresse exacte des personnes recherchées et leur degré de parenté avec le demandeur.

B:—Assistance aux prisonniers de guerre:

Le bureau entreprend les enquêtes en vue de retrouver les personnes disparues; il fait les démarches nécessaires afin que soient interrogées les camarades des soldats dont la famille est sans nouvelle. Il s'occupe de rechercher les lieux de sépulture de prisonniers et soldats morts dans les régions envahies. Enfin—et c'est la partie principale et essentielle de son oeuvre—il intervient en faveur prisonniers de guerre dans le différents camps.

Pour tous renseignements s'adresser à la chancellerie du consulat de Suisse, 11 Royal Bank Building, Winnipeg, Manitoba; le Consulat Suisse servira d'intermédiaire entres les intéressés et le bureau central.

Le Consul de la Confédération Suisse, JOHN ERZINGER.

LA FLOTTE AMERICAINE

(La Patrie)

On rapporte que lorsqu'une flottille de destroyers des Etats-Unis est arrivée le 4 mai dans les eaux britanniques, le commandant anglais a demandé au commandant américain quand il serait prêt à partir en service.

—Nous pouvons partir à l'instant, a répondu le commandant américain. Nous avons complété nos préparatifs pendant la traversée. Nous sommes prêts!

Comme les forces navales anglaises au mois d'août 1914, toute la flotte de guerre des Etats-Unis était ainsi dans un état de préparation parfaite lorsque le Congrès a proclamé l'état de guerre. Aussi apprenions-nous hier sans aucun étonnement qu'une escadre américaine était rendue sur les côtés de France. Le ministère de la marine, à Paris, n'a d'ailleurs publié ce fait que pour avoir le plaisir d'annoncer que les Français ont fait à leurs nouveaux frères d'armes l'accueil le plus enthousiaste. Très probablement, les communiqués officiels ne nous tiendront pas au courant des mouvements de la flotte américaine plus qu'ils ne nous renseignent sur les allées et venues de la grande flotte britannique.

Mais nous pouvons présumer que si un certain nombre de destroyers étaient déjà en Angleterre aux premiers jours de mai, et si une escadre est maintenant signalée en France, les autres unités de la marine de guerre des Etats-Unis ne sont pas inactives. Toutes les forces navales des Etats-Unis doivent en ce moment faire bénéficier les Alliés de la pleine mesure de leur copération.

Et la flotte américaine, qui tient le troisième rang parmi les marines du monde, représente une force formidable au service des Alliés.

Le 2 avril, lorsque le président Wilson lançait la proclamation de guerre, la flotte américaine était ainsi constituée: croiseurs de bataille, 34; croiseurs cuirassés, 9; croiseurs de première classe, 4; croiseurs de deuxième classe, 3; croiseurs de troisième classe, 14; destroyers, 68; monitors, 7; sous-marins, 40; canonnières, 20; torpilleurs, 11; transports, navires auxiliaires, 86.

Les Etats-Unis ont d'autre part en construction, ou dont la construction est autorisée: 15 dreadnoughts, 6 croiseurs de bataille, 13 croiseurs légers, 57 destroyers, 101 sous-marins, 2 canonnières, des transports, des navires-hôpitaux, etc. Un super-dreadnought, le "New Mexico", a été lancé pendant le mois d'avril, et deux autres seront complétés l'année prochaine.

Tous les navires en service actif avaient dès le mois dernier leur équipage complet.

Les Etats-Unis ont d'autre part ajouté à leur flotte deux croiseurs allemands qui étaient internés dans les ports américains et qui ont été confisqués. Ce sont l'"Eitel Frederick" et le "Kron Prinz Wilhelm", que les Américains ont rebaptisés, et auxquels ils ont donné, ô réjouissante ironie, deux nouveaux noms allemands, "DeKalb" et "Steuben", en l'honneur de deux officiers allemands qui, au temps de la révolution, ont bien mérité de la nation américaine.

On est justifiable de penser que c'est à ces forces navales additionnelles mises à la disposition de l'Entente que nous sommes redevables de la sensible diminution des ravages causés par la campagne sous-marine. Appliquée uniquement à cette tâche, la flotte américaine rendra des services inappréciables en protégeant le commerce océanique. Il est possible qu'elle parvienne, après un peu de temps, à purger complètement l'Atlantique des pirates qui l'infestent.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.